



Séance du conseil municipal du lundi 1^{er} juillet 2019

Compte-rendu

(Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de COIMÈRES, dûment convoqué le lundi 24 juin 2019, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean Claude MORIN, Maire de Coimères, à vingt heures trente.

Présents :

MM. MORIN, COSTENTIN, JEAN, RIVIER, Mme GRATIEN,
Mmes CARRILLO, MORTARA, RENARD,
MM. DARTIGOEYTE, SANCHEZ, VERGNAUD

Absents excusés :

MM. DEGUDE, JOLYS

Secrétaire de séance : M. JEAN

1- Approbation du PV de réunion du 20 mai 2019

2- Chemin Rural n° 18 (Papon) – Acquisition de parcelle

Décision d'acquérir la parcelle cadastrée section B numéro 292p, d'une contenance de 7a 29ca, à titre gratuit, pour permettre l'élargissement du Chemin Rural.

3- Communauté de Communes du Sud Gironde : Répartition des sièges au sein du conseil communautaire du prochain mandat

Hypothèse 1 retenue : 63 sièges au conseil communautaire – Commune de Coimères : + 1 siège.

4- Redénomination des voies

Modifications apportées sur les termes « allée Lacoste », « allée du Parc », « impasse Papon » et « impasse du Stade ».

5- Reprise de matériel

Reprise du pulvérisateur porté (600 € TTC) lors de l'achat de l'aspirateur à feuilles.

6- Informations diverses

Fait à Coimères, le 8 juillet 2019